

COMMUNE DE LE PONT-DE-BEAUVOISIN (SAVOIE)
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 FEVRIER 2020

Présents : M. Raymond FERRAUD, Maire, Mme Anne MICHEL, M. Roland PERROUSE, M. Christian BERTHOLLIER, Mme Lily GENSBITTEL, M. Daniel LOMBARD, M. Jean PAGNIEZ, Mme Marie-Jeanne D'HABERES, M. Olivier CASTELIN, Mme Louisa BELAGGOUNE, Mme Bernadette MORELLE, M. Laurent REMOLIF, M. Thierry MERMET PEROZ, Mme Monique SANVIDO, M. Pascal LECOCQ, Mme Céline YACONO

Absents excusés : Mme Muriel GOBINET, Mme Anny LABARRE et M. Jean-Luc ROMPION

Pouvoirs : Mme Muriel GOBINET à Mme Anne MICHEL et Mme Anny LABARRE à M. Pascal LECOCQ

Approbation du Compte-rendu de la réunion précédente : le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

02012020 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le compte de gestion de l'année 2019 dressé par le comptable de la collectivité dont les écritures et les résultats sont en concordance avec le compte administratif :

	Résultats 2019	Résultats de clôture (2018+2019)
INVESTISSEMENT	-253 223.85	-334 673.71
FONCTIONNEMENT	542 254.94	1 273 020.31
TOTAL	289 031.09	938 346.60

12022019 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Monsieur le Maire communique le compte administratif 2019 du budget de la commune qui retrace les prévisions budgétaires ainsi que les réalisations en dépenses et recettes et dont les résultats sont les suivants :

Section	Résultat de l'exercice	Excédent reporté N- 1	Résultat de clôture
FONCTIONNEMENT	542 254.94 €	730 765.37 €	1 273 020.31 €
INVESTISSEMENT	-253 223.85 €	-81 449.36 €	-334 673 .71 €

RESTES A REALISER :

Dépenses :	168 817.26
Recettes :	123 093.00

Monsieur le maire quitte ensuite la salle du conseil municipal et l'Assemblée vote ***le compte administratif de l'exercice 2019 à l'unanimité.***

02032020 - AFFECTATIONS DES RESULTATS 2019

Sur proposition de Monsieur le Maire, et à l'unanimité, le Conseil municipal décide, après affectation d'une partie de l'excédent de clôture 2019 pour financer les investissements en cours soit 380 397.97 €, de reporter la somme de 892 622.34 € en recette pour l'exercice 2020.

02042020 - DEMANDES DE SUBVENTION POUR L'EXTENSION DE LA VIDEOPROTECTION

Monsieur le Maire rappelle qu'un diagnostic sûreté a été réalisé par la référente sûreté du groupement de gendarmerie départementale de la Savoie. Cette dernière a conclu sur la mise en place de 16 caméras supplémentaires réparties sur 4 sites de la façon suivante :

- 2 au rond-point en sortie de ville en direction de Saint-Béron- vers l'enseigne Hyper U
- 5 au stade de foot (parking et dans l'enceinte du stade)
- 6 autour du bâtiment de la pépinière d'entreprise
- 3 à proximité des écoles

Le coût pour la fourniture et l'installation du matériel est estimé à 36 309.06 € HT.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le projet d'extension de la vidéoprotection sur les 4 sites retenus et sollicite des aides financières les plus élevées possible auprès de l'Etat et de la Région.

02052020 - DEMANDES DE SUBVENTION POUR LA RESTAURATION DE LA PASSERELLE DES CARMES

Monsieur le Maire rappelle qu'en novembre 2018 la Passerelle des Carmes a fait l'objet de détériorations suite à un acte de vandalisme. Un pan de bois a été en partie cassé et la chute des gravois a entraîné des dommages supplémentaires à la toiture recouvrant le lavoir situé au-dessous.

A l'unanimité, l'Assemblée décide de prévoir les travaux de restauration au budget 2020 et de solliciter des aides financières les plus élevées possible auprès de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et du Conseil Départemental de la Savoie.

02062020 - CONVENTIONS DE SERVITUDE AVEC ENEDIS

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve les conventions de servitude à passer avec ENEDIS :

- pour le passage d'une ligne électrique aérienne sur la parcelle communale n° 1058, située lieu-dit La Maladière, Lotissement des Rivaux
- pour le passage d'une ligne électrique souterraine sur la parcelle communale n° 276, située chemin du Puisat.

02072020 - CESSIION D'UNE BANDE DE TERRAIN SITUEE AVENUE JEAN MOULIN LIEU-DIT LE CHATEAU

Les propriétaires de l'immeuble situé au n° 2 de la Promenade des Rivaux souhaitent acquérir une surface d'environ 400 m² situées Avenue Jean Moulin, Lieu-dit Le Château.

Considérant qu'il s'agit d'une bande de terrain boisé en crête de talus qui, en raison de sa configuration, ne peut être aménagée, le Conseil municipal accepte de céder aux intéressés cette surface au prix de 2.5 € le mètre carré selon avis du service des Domaines.

Les frais de géomètre et de notaire seront à la charge des acquéreurs.

02082020 - CREATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE A TEMPS NON COMPLET

Compte tenu de l'augmentation de la charge de travail revenant aux agents d'entretien depuis les travaux de rénovation de l'école et le besoin d'un agent sur le temps de la restauration scolaire, le Conseil municipal décide de créer un poste d'adjoint technique à temps non complet.

02092020 - CREATION D'EMPLOIS

Afin de promouvoir deux agents communaux et sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de créer :

- 1 emploi d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet,
- 1 emploi d'ATSEM principal de 1^{ère} classe à temps complet.

02102020 - VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU CCAS

A l'unanimité le Conseil municipal a décidé d'accorder une subvention exceptionnelle au CCAS de Le Pont-de-Beauvoisin (Savoie) de 3 400 € afin d'honorer le paiement de l'audit qui a été nécessaire en amont de la création du CIAS.

02112020 - TRANSFERT DES RESULTATS DES BUDGETS DE LA RESIDENCE AUTONOMIE LA QUIETUDE, du SAAD et du SSIAD au CIAS de la CCVG

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le transfert des résultats de la résidence autonomie La quiétude, du SAAD et SSIAD au CIAS de la CCVG.

02122020 - CONVENTION RELATIVE AU REVERSEMENT D'UNE PARTIE DE LA PART COMMUNALE DE LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES EN ZONE D'ACTIVITE ECONOMIQUE PAR LES COMMUNES CONCERNEES VERS LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de reporter ce sujet ultérieurement après l'élection de la nouvelle équipe municipale.

02132020 - MANDATEMENT DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA SAVOIE EN VUE DE LA SOUSCRIPTION D'UN CONTRAT D'ASSURANCE GROUPE POUR LA COUVERTURE DU RISQUE STATUTAIRE.

A l'unanimité, l'Assemblée décide de mandater le Centre de Gestion de la Savoie pour procéder au nom de la commune et dans le cadre du contrat d'assurance groupe pour la couverture des risques statutaires à la mise en concurrence des compagnies d'assurance.

02142020 - MANDATEMENT DU CENTRE DE GESTION DE LA SAVOIE AFIN DE CONCLURE UNE CONVENTION DE PARTICIPATION DANS LE DOMAINE DE LA PREVOYANCE.

A l'unanimité, l'Assemblée décide de mandater le Centre de Gestion de la Savoie pour procéder au nom de la commune et dans le cadre de la convention de participation dans le domaine de la prévoyance à la mise en concurrence des organismes compétents dans ce domaine.

Décisions prises en application de l'article L 2122-22 du CGCT :

- 43.2019 : Signature d'un marché pour la réfection des chéneaux du bâtiment de la gendarmerie avec l'entreprise BELLEMIN Charpente de Domessin
- 44.2019 : Signature d'un contrat de maintenance du réseau et des postes informatiques de la mairie avec la société MOSAIC de Belmont-Tramonet
- 45.2019 : Signature d'un contrat de maintenance du réseau et des postes informatiques du groupe scolaire avec la société MOSAIC de Belmont-Tramonet
- 46.2019 : Contribution financière pour l'extension du réseau public de distribution d'électricité Avenue Jean Moulin
- 01.2020 : Signature d'un contrat d'entretien du clocher et paratonnerre de l'Eglise des Carmes avec l'entreprise SAE d'Annecy
- 02.2020 : Signature d'un marché avec la société D-SECURITE GROUPE de Genas pour la fourniture d'un défibrillateur pour la Salle des fêtes
- 03.2020 : Signature d'un contrat de location d'un garage BOX 1 situé Rue d'aiguenoire à Monsieur BAS Gilbert
- 04.2020 : Signature d'un contrat de location du logement sis 2 rue de la poste au 1^{er} étage à Mme et M. DAVIDENKO Georges

- 05.2020 : Signature d'un contrat d'entretien des espaces verts pour l'année 2020 avec la société SANCY de Saint-Béron
- 06.2020 : Signature de la mise à disposition d'un local technique situé au stade à la société Vertes sensation
- 07.2020 : Signature d'un avenant n° 1 au marché de travaux passé avec l'entreprise PL Favier pour l'aménagement de la Place du 8 mai 1945
- 08.2020 : Signature d'un contrat d'entretien du terrain de football d'honneur pour l'année 2020 avec l'entreprise COSEEC de la Balme de Sillingy.

La séance est close à 21h30.

Le Maire,

Raymond FERRAUD

